

Site Schlumberger : la révision du PLU est lancée

Lors de la séance du 20 janvier dernier, le Conseil Municipal a lancé une révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le projet d'aménagement global du site Schlumberger.



Lors de l'approbation du PLU, en décembre 2007, le Conseil Municipal ignorait l'utilisation qui serait faite du site *Schlumberger* par ses futurs occupants. Pour conserver un droit de regard sur son évolution, la Ville a décidé de soumettre ce périmètre à une servitude d'aménagement. Concrètement, aucune construction sur le site ne pouvait être lancée sans l'accord préalable du Conseil Municipal sur un plan d'aménagement.

■ Lever la servitude d'aménagement global

Fin 2009, le *Crédit Agricole* achète à la société *Carlyle* le site *Schlumberger* pour y installer son siège social et regrouper sur un seul site un nombre important de ses activités. 8 à 9 000 salariés devraient progressivement arriver sur le site, déjà partiellement réhabilité. Le groupe bancaire ayant besoin de surfaces de bureaux supplémentaires pour s'adapter à l'existant, il s'avère néces-

saire de procéder à une révision simplifiée du PLU : lever la servitude et définir un projet d'aménagement global.

Le site *Schlumberger* a toujours eu pour vocation d'accueillir d'importantes activités industrielles. Au temps de *Schlumberger*, 6 000 salariés travaillaient sur le site. L'arrivée d'activités tertiaires illustre la continuité de l'évolution de ce site. Cette installation constitue une réelle opportunité pour la commune du point de vue économique comme en termes d'image ou d'emploi.

■ Approuver le projet d'aménagement global

Au-delà de l'arrivée du *Crédit Agricole*, c'est l'ensemble du périmètre faisant l'objet d'une servitude d'aménagement global qui fait l'objet de la révision simplifiée. Les règles qui seront définies s'appliqueront donc au terrain *Evergreen* proprement dit mais également aux autres parcelles incluses dans le périmètre.

■ Concertation

Dans le cadre de la révision simplifiée, la Ville de Montrouge a mis en place une concertation en trois phases :

- **Le 27 mai** : la réunion publique a permis de présenter dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie le projet d'aménagement.
- **Du 28 mai au 16 juillet** : une exposition publique se tient dans le hall du Centre Administratif où un cahier vous permet de consigner vos remarques.
- **Du 14 juin au 16 juillet** : une enquête publique se déroule au Centre Administratif.

Permanences du commissaire-enquêteur

Il vous accueille au Centre Administratif (4^{ème} étage) :

- le 14 juin de 8h30 à 11h30
- le 26 juin de 9h à 12h
- le 16 juillet de 14h à 17h

afin de recueillir vos observations et de les consigner dans un registre tout au long de l'enquête.

Pôle Santé et Solidarité déjà visible



Les extensions du futur Pôle Santé et Solidarité commencent à prendre forme. Concernant l'extension principale, le gros-œuvre est achevé. Le résultat est d'ores et déjà visible depuis la *rue Amaury Duval*. Situé derrière le bâtiment existant, l'extension secondaire est toujours en cours de réalisation. Elle accueillera bientôt la Circonscription de la Vie Sociale et un cabinet de kinésithérapie.

Église Saint-Jacques : avant projet présenté

Après l'examen de l'avant-projet sommaire de réhabilitation de l'église *Saint-Jacques*, la Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) a donné son accord de principe sur l'attribution de subventions pour financer les travaux envisagés. L'architecte des bâtiments de France est bien sûr associé à toutes les démarches visant à rénover ce bâtiment classé. La DRAC a également demandé à la Ville d'étudier un protocole de restauration des décors peints, ce qui sera intégré dans l'avant-projet définitif en cours d'élaboration.

Jardin d'enfants Boileau : une aire de jeu plus sûre

Pour éviter les chutes des enfants, occasionnées par les racines des arbres sortant du sol, l'asphalte de la cour du jardin d'enfants *Boileau* sera changé cet été.

Avenue Henri Ginoux : voies réaménagées et piste cyclable créée

De mars à octobre 2010, l'avenue Henri Ginoux, entre les avenues Verdier et Gambetta et la rue Gabriel Péri, est en pleine restructuration : le Conseil Général des Hauts-de-Seine réaménage la voie et crée un itinéraire cyclable. Le point sur le projet et les travaux sur cet axe en plein centre-ville.



■ Sécuriser la voirie

Piétons, cyclistes, automobilistes de passage ou en stationnement... chacun aura son espace propre et protégé sur l'avenue *Henri Ginoux* ! Au-delà de la chaussée réaménagée et des trottoirs élargis à plusieurs endroits, les travaux de modernisation vont permettre de créer :

- un itinéraire cyclable,
- une voie de dépose minute pour l'école

élémentaire *Raymond Queneau*,

- des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

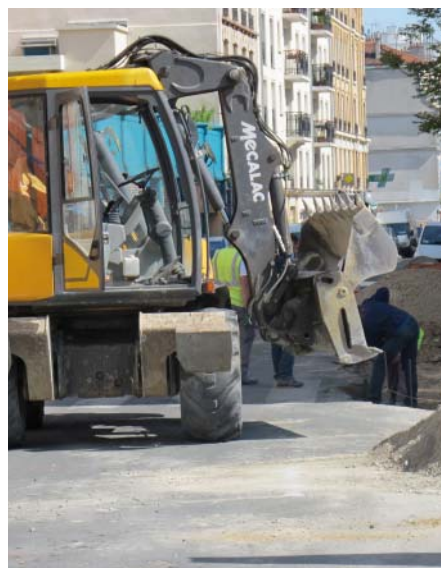
■ 3 phases de travaux

Les travaux de réfection complète de la voirie se déroulent en trois phases correspondant à trois zones géographiques :

- **Avril-mai** vers l'*Aquapol* entre l'avenue *Léon Gambetta* et la rue *d'Estienne d'Orves* (déjà réalisé),
- **Juin-août** vers l'*Ecole Raymond Queneau* entre les rues *Louis Rolland* et *Gabriel Péri* (en cours de réalisation),
- **Septembre-octobre** entre les rues *d'Estienne d'Orves* et *Louis Rolland* (à venir).

■ Et la circulation ?

Ce chantier important nécessite la mise en sens unique de l'avenue *Léon Gambetta* durant toute la durée des travaux : les véhicules rouleront en direction du cœur de ville à partir de la *avenue Aristide Briand*. La circulation des rues de la *Solidarité* et *d'Estienne d'Orves* (le long de l'*Aquapol*) sera inversée durant l'été.



Avenue Max Dormoy : voie de bus et piste cyclable



Depuis l'automne dernier, le Conseil Général des Hauts-de-Seine poursuit des travaux sur l'avenue Marx Dormoy entre l'avenue Ginoux et le carrefour de La Vache Noire. Ces travaux permettent de créer une piste cyclable au niveau du terre-plein central et d'aménager une

voie de bus (notamment la ligne 323). Concernant l'avancement des travaux, la voirie du tronçon compris entre les avenues du Fort et Henri Ginoux est déjà entièrement réalisée : les îlots centraux, les sophoras* plantés et la piste cyclable créée.

La troisième phase de travaux entre la rue du Fort et La Vache Noire est en cours.

* Le sophora est un grand arbre exotique au feuillage composé (légumineuses papilionacées) semblable au robinier mais non épineux.

La galerie Gillon bientôt livrée



La future galerie commerçante rue du Colonel Gillon sera livrée prochainement. Quatre cellules commerciales et d'autres aménagements (cage d'escalier, ascenseur desservant le parking Cresp...) sont prévus.

Stade Jean Lezer : tribune en vue



La consultation pour la pose d'une tribune démontable comprenant trois rangées de gradins vient d'être lancée. Cette tribune provisoire s'installera du côté de la rue Molière.

Quant à la tribune définitive, elle s'élèvera sur trois niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée et, au premier étage, la tribune de 380 places assises. Elle abritera, par ailleurs, des vestiaires, des bureaux, un local matériel, une infirmerie et même un club-house. Situé rue de Chateaubriand, cet équipement pourrait être réalisé en 2011.

Aquapol façades et solarium embellis



Les anciennes façades de l'Aquapol sont en cours de rénovation jusqu'en juillet : grains de marbre orangé en haut, enduit organique couleur crème pour le mur, et carrelage anthracite de grande qualité pour le soubassement. L'espace solarium accessible aux personnes à mobilité réduite sera doté de trois canons à eau, d'un geyser central et d'un banc à jet d'eau... de quoi amuser et rafraîchir les visiteurs !

A noter : fermeture annuelle de l'Aquapol pour vidange du 24 juin au 2 juillet inclus.

Écoles Renaudel étendues



Dans le cadre du programme d'extension des écoles élémentaires Renaudel, un diagnostic et un avant-projet ont été réalisés. Les 650 m² comprendront une cuisine en liaison froide, des réfectoires pour les enfants et enseignants des deux écoles et du jardin d'enfants ainsi qu'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Des salles de classes seront également créées en lieu et place des actuelles surfaces dédiées à la cuisine et au réfectoire.

Jardins d'angle : des bouffées d'oxygène

La récente autorisation de démolition d'un bien immobilier au 126 avenue Henri Ginoux va permettre la création du 5^e jardin d'angle de Montrouge. L'occasion de revenir sur ces parcelles de verdure qui embellissent notre ville.



Square Floquet / Basch

Afin de créer des espaces verts sur son territoire pourtant exigu (2km²), la municipalité multiplie depuis 2005 la construction d'espaces verts dits « visuels » dans des angles de rue appelés communément « jardins d'angle ».

L'idée est de créer des parenthèses de verdure, des lieux de rencontres et de détente là où aucun square, ni habitation ne peuvent trouver pleinement sa place. Aujourd'hui, Montrouge compte quatre jardins de ce type :

- à l'angle des *rues Charles Floquet* et *Victor Basch* (le plus joli certainement),
- à l'angle de *la Villa Leblanc*,

- au bout de la *rue Danton*,
 - et plus récemment à l'angle des *rues Descartes* et du *passage Raymond*.
- Situé à l'angle de la *rue Périer* et l'*avenue Henri Ginoux*, un cinquième jardin d'angle d'une superficie de 201 m² verra bientôt le jour. Il remplacera un bien immobilier servant de lieu de stockage pour du matériel de forage et de cloison, acquis par la Ville en 2004 mais loué jusqu'alors. Petit coin de verdure et grande bouffée d'oxygène, ce jardin apportera de la gaieté au quartier. A suivre dans un prochain numéro de Montrouge Magazine...

Derniers jours pour concourir



Particuliers, commerçants et entreprises, vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire au concours des pavillons et balcons fleuris organisé par la Ville de Montrouge. Bonne chance à tous !

Bulletin d'inscription disponible :
au Centre Administratif
(secrétariat des services techniques) :
Tél. : 01 46 12 75 20
dans le Montrouge Magazine n°87
sur www.92120.fr

Métro ligne 4 : le tunnel est à Montrouge

La barrière symbolique est franchie ! Le tunnel de la ligne 4 du métro a traversé le Périphérique. Il est entré dans Montrouge en mars dernier. Le point sur les travaux du nord au sud.



■ Des raccordements porte d'Orléans

À la station *Porte d'Orléans*, les raccordements aux tunnels sont achevés, restituant ainsi un espace de circulation plus large pour les automobilistes. L'ouvrage situé *avenue Paul Appell* a même été remblayé. Ces emprises de chantier demeureront néanmoins puisque les services de la voirie de la *Ville de Paris* vont remettre la chaussée en état.

■ Du périphérique à la station de la Mairie

Porte d'Orléans, square du *Serment de Koufra*, et maintenant boulevard périphérique... le creusement du tunnel se poursuit avec une allure moyenne de 8 mètres par semaine. Aujourd'hui, le tunnel est sous l'*avenue de la République*.

■ Achèvement d'un poste de redressement

Au delà de la future station de métro, le

chantier suit donc son cours.

Le creusement du tunnel d'arrière - station (future zone de garage des trains) ne pose pas de difficultés.

La construction du poste de redressement, un bâtiment annexe de la réalisation principale du tunnel, est achevée à son emplacement définitif : *71 avenue de la République*. Cet ouvrage technique, permettant de transformer le courant alternatif de 15 000 volts fourni par EDF en courant continu de 750 volts a même été certifié conforme aux conditions du marché par la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise.

■ Le saviez-vous ?

La nouvelle station *Mairie de Montrouge* de 4 150 m² comprend 3 accès, 7 sorties sur la ville, 9 escaliers mécaniques, 1 accès par ascenseur.

À *Porte d'Orléans*, les créations d'un accès supplémentaire et de deux ascenseurs sont également prévues.

Des réseaux d'assainissement réhabilités

Les rues *Périer*, *Constant Juif*, *Fénelon Rabelais*, *du Fort*, *Estienne d'Orves* et *du Poitou* sont terminées. Les rues *Hippolyte Mulin*, *Delerue*, *Louis Rolland*, *Radi-guey*, *Pierre Curie*, *Gueudin*, *Boutroux*, *Lejeune*, *Ory* et *Corneille* devraient être achevées fin juin. La chaussée de la rue *Delerue* sera rénovée.

Carrefour Marx Dormoy / République : un feu tricolore

Pour sécuriser le passage des piétons, des feux tricolores vont être installés, cet été, au carrefour *Marx Dormoy / République*.

Rue Louis Rolland, mieux éclairée



Afin de satisfaire les demandes des riverains (exprimées lors des dernières réunions de quartier), un projet de réfection de l'éclairage public de la rue *Louis Rolland* devrait voir le jour cet été. Plus de visibilité pour les piétons !

Rue Racine : voirie aménagée

À la rentrée scolaire, la voirie de la rue *Racine* entre les rues *Hippolyte Mulin* et *Maurice Arnoux* va être entièrement réaménagée : trottoirs, chaussées, candélabres, arbres (à l'exception de certaines essences qui seront conservées)...